

Carte nationale d'identité

En cas de jugement

Documents supplémentaires requis :

- Original du jugement
- Extrait d'acte de naissance
- Extrait des minutes du greffe

Duplicata de la carte nationale d'identité

Documents requis :

- Une photocopie de la carte nationale d'identité biométrique CEDEAO, ou l'extrait d'acte de naissance
- Un certificat de perte
- Un certificat de résidence
- Un timbre fiscal de 10.000 F CFA

Immatriculation nationale

Numéro d'identification nationale pour les enfants de moins de 05 ans

Documents requis :

- Extrait d'acte de naissance transcrit
- Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport du père ou de la mère
- Certificat de nationalité pour certains noms de famille

1) Nouvelle demande pour les personnes nées au Sénégal

- Un extrait d'acte de naissance original datant de moins d'un (1) an
- Un certificat de résidence

2) Nouvelle demande pour les personnes nées au Cameroun

- Un extrait d'acte de naissance original datant de moins de trois (3) mois
- Un certificat de résidence

b) Renouvellement

- Carte nationale d'identité
- Certificat de résidence

Passeport

Pour les enfants mineurs

Documents supplémentaires :

- Extrait d'acte de naissance transcrit
- Document d'immatriculation nationale
- Autorisation parentale dûment signée par le père ou la mère si elle assure l'autorité parentale

En cas de jugement récent

Documents supplémentaires :

- Copie littérale d'acte de naissance
- Extrait d'acte de naissance
- Extrait des minutes du greffe
- Jugement d'annulation

Note : Pour certains noms de famille, il faut en plus des pièces ci-dessus, un certificat de nationalité de l'intéressé et celui de l'un de ses ascendants.

En cas de perte

Documents requis :

- Photocopie du passeport perdu (le cas échéant)
- Original de la carte nationale d'identité et la photocopie
- Un certificat de perte et un procès-verbal d'audition
- Une quittance de 40.000 F CFA si le passeport perdu en cours de validité.

1) Nouvelle demande

- Original de la carte nationale d'identité et la photocopie
- Une quittance de 20.000 F CFA

2) Renouvellement de passeport

- Original du passeport expiré et la photocopie
- Original de la carte nationale d'identité et la photocopie
- Une quittance de 20.000 F CFA